

## Public

---

Sont admis à postuler les Professionnels et étudiants de la santé et du social (médecins, internes en médecine, éducateurs spécialisés, pairs aidants professionnels, infirmiers, psychologues, ergothérapeutes, assistantes sociales, cadres de santé,...) ; les directions d'établissements de santé ou d'établissements médico-sociaux ; les techniciens qualifiés amenés à s'investir dans le champ de la santé et de la biodiversité.

Autres catégories socio-professionnelles : sous réserve de l'accord du comité pédagogique.

## Objectifs

---

- **Contribuer au développement des jardins de soin dans les établissements sanitaires et médico-sociaux,**
- **Sensibiliser à l'hortithérapie, à la zoothérapie comme interventions non médicamenteuses complémentaires,**
- **Développer des jardins de santé dans la communauté.**

## Programme de formation

---

### Module 1

**Du jardin de santé au territoire** : une approche transversale au service du soin et de l'environnement.

### Module 2

**Prendre soin par la relation à la nature** : bien vivre et bien vieillir dans les meilleures conditions sociales et environnementales.

### Module 3

**Prendre soin par la relation à la nature** : jardins thérapeutiques, hortithérapie et écothérapies, l'expérience d'un jardin de soin en santé mentale.

### Module 4

**Partage d'expériences** : les jardins du réseau. Projets de mémoire des étudiants.

### Module 5

**Prendre soin par la relation à la nature** : pour un impact durable sur les métiers et les organisations.

### Module 6

**Présentation orale argumentée des travaux de mémoire des étudiants.**

Présence de l'ensemble de l'équipe du jury d'examen.

**Durée totale de la formation : 125 heures**

## Validation

**Mémoire** portant sur la mise en place d'un projet de thérapies par la relation à la nature (jardin de soin, jardin de santé, hortithérapie, écothérapie).

**Revue de littérature** sur un sujet précis du domaine pouvant aboutir à une publication faisant avancer la cause.

**Projet**/programme/action de formation.

**Projet**/programme innovant dans le domaine : entre 20 et 50 pages avec la biblio et annexes.

**Soutenance** orale à l'ensemble des participants de la session : question/débat (jury final du groupe pédagogique).

Assiduité aux cours **obligatoire**.

## Équipe pédagogique

**Pr Catherine Massoubre** – PU-PH de psychiatrie

**Dr. Romain Pommier, coordonateur** – psychiatre et praticien hospitalier

**André Simonnet** – co-directeur de Danaecare

**Dr. Julia Gudfin** – co-directrice DanaeCare et docteur en droit de l'environnement

**Titouan Delage** – urbiculteur en EHPAD

**Dr. France Criou** – médecin et paysagiste

**Aude Joubert et Blandine Cherrier** – cadres de santé

**Letizia Castellazzi** – interne en psychiatrie

## Calendrier prévisionnel

Les enseignements se dérouleront à la Faculté de médecine de Saint-Étienne.

M1 – mars

M2 – avril

M3 – mai

M4 – juin

M5 – septembre

M6 – octobre

## Tarifs

(L'université n'est pas assujettie à la TVA)

### FORMATION CONTINUE

- Prise en charge individuelle ou par un tiers : 1650 euros

### FORMATION INITIALE

- Inscription principale (déjà inscrit dans une autre université) : 1650 Euros
- Inscription secondaire (déjà inscrit à l'Université Jean Monnet) : 950 Euros

## Prérequis

### Obligatoires :

Bac +3

Admission sur dossier

Conditions d'admission :

Admission sur dossier de candidature : CV, lettre de motivation et copie du dernier diplôme.

**Dossier de candidature à envoyer avant le 1<sup>er</sup> septembre** par mail : [fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr](mailto:fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr)

## Contacts

### Service Formation Continue

Tél : 04 77 42 14 68 ou 00

[fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr](mailto:fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr)

Organisme de formation référencé Qualiopi – N° d'activité : 82 42 P00 242